



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **HAYWOOD INTERNATIONAL SARL**, place de Saint-Gervais 1, - Genève
2. **Remarques:** Placement de personnel, soit executive search, chasseur de tête, placement fixe dans tous secteurs professionnels, plus particulièrement le secteur tertiaire, bancaire, trusts, fiduciaire, horlogerie, technique et industrie.  
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
  1. L'état de collocation (réf. n° 1);
  2. l'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
  3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
  - vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
  - dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-3)  
Pour tout renseignement:  
Groupe n° 2, tél. 022 388 89 02  
2010 000197 T/OFA2  
Office des faillites  
1227 Carouge

05820966

